Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 056-215601899-20261029-2026_66-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2026/66

Date de convocation :
23 octobre 2026

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 12
Absents excusés : 3

L'an deux mil dix-vingt-six, le jeudi 29 octobre à dix-neuf heures trente minutes, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis en séance publique dans la salle du conseil municipal sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
M. LE BRETON Bernard, Mme GICQUEL Claudine, M. ALLAIN Philippe, Mme GUÉGAN Manon, M. GUILLARD André, M. PENVEN Henri, Mme MOUELO Valérie, Mme GICQUEL Sandrine, M. LE BIHAN Jean-Marc, Mme LE MOIGNIC Laure, M. MAMODE Karhim, M. LE BLAY Brice.

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :
Mme LE GARREC Julie
M. KIELWASSER Alexandre
Mme DANET Éloïse.

Mme Laure LE MOIGNIC a été désignée secrétaire de séance.

OBJET :
Location de terres.

****

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'à la suite de la reprise de la ferme de Kergario par Monsieur GUILLEMAUD, les parcelles précédemment en location à la SCEA sont dorénavant libre. M. GUILLEMAUD, dans le cadre la continuité de son activité souhaite poursuivre l'exploitation de ces parcelles.

Les parcelles sont les suivantes :
ZB 176 : 0.96ha
ZA 20 : 0.25ha
ZA 21 : 0.23ha

Par ailleurs, Monsieur le Maire ajoute qu'une parcelle est également disponible à la location et propose de l'ajouter au bail. En effet, la parcelle ZE 52 d'une superficie de 14760m² est libre à la location

Monsieur le Maire soumet le projet de bail à ferme qui fixe le prix en continuité des baux précédent avec une location à compter du 30/10/2026

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE la location des parcelles ci-dessus
VALIDE les termes du bail à ferme ;
AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

Le Maire
Bernard LE BRETON